Fiche d'information sur le produit

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2019/2018 DE LA COMMISSION en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des appareils de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe

Nom du fournisseur ou marque commerciale. Polar	fournisseur ou marque commercial	l e. Polar
---	----------------------------------	-------------------

Adresse du fournisseur: Polar, Unit 9003, Blarney Business Park, Blarney Co. Cork, IE

Référence du modèle: GP291-E

Usage: Exposition et vente

Type d'appareil de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe;

Armoire de supermarché

Code de famille d'armoire, selon les normes harmonisées ou d'autres méthodes fiables, précises et reproductibles conformément à l'annexe IV. VC4

Paramètres spécifiques du produit

4. Intégrée semi-verticale à chariots Non

1,17

Surface totale d'exposition	Classe de température (selon le tableau 4 a))
(m²)	

Paramètres généraux du produit:

Paramètre	Valeur	Paramètre	Valeur
Consommation d'énergie an- nuelle (kWh/an)	900,46	Température(s) re- commandée(s) pour un stockage optimal des denrées alimen- taires (°C) (Ces réglages ne doivent pas être en contradiction avec les conditions de tempé- rature prévues à l'an- nexe IV, tableau 4, 5 ou 6, selon le cas).	6
IEE	9,9	Classe d'efficacité éner- gétique	А

Paramètres de la source lumineuse:

Type de source lumineuse	LED
Classe d'efficacité énergétique	G

Durée minimale de la garantie offerte par le fournisseur: 24 mois

Informations supplémentaires:

Lien internet vers le site web du fournisseur où se trouvent les informations visées à l'annexe II, point 3, du règlement (UE) 2019/2024 de la Commission:

Modèle mis sur le marché de l'Union du 01/03/2024



Numéro d'enregistrement EPREL: 1836948 https://eprel.ec.europa.eu/qr/18

36948

Fournisseur: Nisbets Limited (Fabricant) Site web: www.nisbets.ie

Service après-vente:

Nom: Polar Site web:

Courriel: sales@polar-refrigerator.com Téléphone: 021 4946777

Adresse:

Unit 9003, Blarney Business Park

Blarney Irlande